

Groupe communiste – Jean-Jacques MOREAU (Nantes)

Point 2 : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Loire Atlantique – Avis de Nantes Métropole

Monsieur le président, chers collègues,

Dans le cadre de la procédure d'adoption du Schéma Départemental de Coopération intercommunale, disposition issue de la loi relative à la réforme des collectivités territoriales de décembre 2010, il nous est demandé notre avis. Ce n'est pas tant le contenu du projet de schéma départemental, ici, qui pose problème aux élus communistes que la loi qui l'encadre.

Nous souhaitons d'emblée rappeler que cette réforme a suscité dès le début beaucoup de critiques des élus, y compris ceux de la majorité. Toutes leurs associations, comme celle des élus Communistes et Républicains, ont dénoncé une régression de la décentralisation démocratique. D'ailleurs, les élus locaux ne se sont pas privés pour le faire savoir. Cela s'est traduit, entre autres, par un vote sanction lors des élections sénatoriales. **La gauche aura ainsi la charge de présenter un vrai projet sur les collectivités territoriales.**

Quant aux citoyens, ils n'ont pas été consultés.

Nous regrettons vivement cette vision étatique du territoire. C'est un coup de force pour imposer des adhésions de communes, des extensions de communautés, des fusions ou suppressions de très nombreux de syndicats intercommunaux. Cela préfigure la nouvelle architecture territoriale avec la disparition des départements et l'affaiblissement de la démocratie de proximité au bénéfice de la centralisation, sur fond de concurrence entre les territoires.

Toutes les réformes du quinquennat Sarkozy sont marquées à l'aune de la diminution des moyens pour les services publics et les collectivités. **Avec les projets de schéma départementaux de coopération intercommunale, le gouvernement poursuit ses choix de baisse de la dépense publique.** Car, ce qui est en vue, c'est l'extension aux territoires de la RGPP appliquée par l'Etat, le transfert au privé des services publics locaux. Nous refusons cet état de fait.

Après la suppression de la Taxe Professionnelle et son remplacement aléatoire par des dotations d'Etat gelées et des taxes non pérennes, l'étranglement financier va se poursuivre. La mise en œuvre de la réforme proposée va aggraver cette situation, le tout dans un contexte économique très dur.

Ainsi, « ***l'accroissement de la solidarité financière*** » proposée dans ce schéma passe avant tout par la solidarité nationale. Or, tout est fait aujourd'hui pour élargir toujours plus la contribution des ménages. Le risque est grand de déposséder ainsi les élus locaux des moyens d'agir au bénéfice des populations : ce qui ne manquera pas de creuser encore le fossé entre les citoyens et leurs représentants.

De plus, la pérennisation de nos services publics locaux qui montrent leur efficacité est posée avec force. Oui à ***la coopération sur le volet des traitements des déchets***, oui à ***une répartition des ressources en eau sur le territoire*** ; mais dans le cadre des services publics locaux sur tout ce même territoire !

Ainsi, les élus communistes continuent d'exiger l'abrogation de la Réforme des Collectivités locales et voteront contre ce projet de schéma départemental.

Je vous remercie de votre attention.